

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DU



Vulbens, le lundi 28 novembre 2016

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016 A CHEVRIER

Commune de Chaumont : CHAUMONTET D.,  
Commune de Chevrier : REINHARDT C., LAPRAZ L.,  
Commune de Clarafond-Arcine : SOGNO-LINA E., PINGET O.,  
Commune de Dingy-en-Vuache : MORIN N.,  
Commune de Savigny : /  
Commune de Vulbens : RINALDI S., DOMERGUE F., DUCRUET J.-L., AVANTHAY M.,

Excusés / absents : HONCZARUK G., BORDON J., PYTHON F., FOL Y., VUICHARD J.-L.,

Invités : CUZIN A., FOL B., FENIX J.-P., PREVOST C., SOUQUET-BASIEGE J., PATRY S.

---

Madame Agnès CUZIN (AC), Maire de Chevrier, accueille les membres du comité syndical dans la nouvelle salle polyvalente de la commune. Elle explique qu'il s'agit de la première réunion organisée dans cet espace, fait étonnant pour la dernière réunion du SPCV !

Jean-Louis DUCRUET (JLD) la remercie et accueille à son tour les délégués. Il souhaite la bienvenue à Jules SOUQUET-BASIEGE, chargé d'études à ASTERS (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie), qui va présenter les résultats des suivis naturalistes réalisés cet été.

Louis LAPRAZ est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité adopte le compte-rendu de la séance du 09 septembre 2016 à Chaumont.

### INITIATIVE DE L'AGENCE DE L'EAU RMC EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE :

*Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SPCV a réalisé en 2016 une étude sur les zones humides du Versant Sud-Ouest de la montagne du Vuache (Emilie NANTOIS / BTS Gestion et Protection de la Nature). Cette étude a donné lieu à des propositions de gestion, dont le montant total des actions programmées s'élève à **37 862.33 € HT**.*

*Il expose ensuite l'initiative 2016 de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en faveur de la Biodiversité et propose au SPCV de déposer un dossier de demande d'aide pour soutenir ce programme de gestion, avec une participation attendue de l'Agence de l'Eau RMC à hauteur de 80%.*

**Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :**

- 1) APPROUVE la proposition de monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son initiative 2016 en faveur de la Biodiversité, pour une participation financière au programme de gestion des zones humides du Versant Sud-Ouest de la montagne du Vuache, à hauteur de 80 %.

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU MONT VUACHE / 2017 :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIPCV a été désigné par le comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » FR8212022 et FR8201711, pour animer le Document d'Objectifs (DOCOB).

Il expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2017, qui s'élève à **2 306.52 €**.

Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, il propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».

**Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :**

- 1) APPROUVE la proposition de monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE l'Union Européenne, l'Etat et la Région Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève à **2 306.52 €**. (au taux de 100 %).

DECISION MODIFICATIVE N°2 / BP 2016 :

Sur proposition de Monsieur le Président, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :**

61524 Bois et Forêts	- 2 700 €
023 Virement à la section d'investissement	+ 2 700 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES :**

2117 Bois et Forêts	+ 2 700 €
---------------------	-----------

**SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES :**

021 Virement à la section de fonctionnement	+ 2 700 €
---	-----------

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR LE GRAND PRIX DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE SIDE-CAR CROSS A CHAUMONT LES 3 ET 4 JUIN 2017 :

JLD présente à l'assemblée le dossier sponsoring préparé pour cet évènement :

- Durée de l'évènement : 3 jours, du vendredi au dimanche :
    - o Vendredi : contrôle technique et administratif,
    - o Samedi : courses de qualification, toute la journée,
    - o Dimanche : warm-up le matin (séances d'essai et tours de chauffe) et manches l'après-midi.
- Installation et démontage des infrastructures d'accueil avant et après l'évènement.

- 15 nations représentées : 50 à 60 équipages en moyenne, qui tentent la qualification pour participer au grand prix.
- 15 000 spectateurs attendus (moyenne sur les diverses épreuves de championnat du monde organisées en France), dont 300 camping-car de spectateurs étrangers !
- Des infrastructures d'accueil :
  - o Un village VIP, à côté du circuit, pour les invités et la presse,
  - o Un village d'exposition, à quelques dizaines de mètres du circuit, pour les commerçants et les industriels locaux,
  - o Un restaurant, installé au milieu de l'enceinte du circuit + plusieurs buvettes,
- Un budget de 170 000 €,
- 150 bénévoles (Moto-club de MC Chaumont).

Denis CHAUMONTET explique que les travaux de réaménagement du motocross réalisés ces dernières années ont toujours été effectués en concertation avec la commune.

Le problème des parkings va se poser. Une parcelle agricole de 9 ha (Champs Brachin) est d'ores et déjà réquisitionnée pour l'événement. La commune étudie également la possibilité d'utiliser la plateforme de stockage de l'ATMB située à l'entrée du tunnel autoroutier (Pré Tanay), avec un système de navette. Une circulation à sens unique sera mise en place sur la route de Loblaz.

Fabrice DOMERGUE (FD) s'inquiète des spectateurs « non responsables » qui vont organiser des barbecues dans les forêts (risques d'incendie si la période est sèche) et dans les zones naturelles riveraines. Il propose de prévoir une équipe de surveillance pour éviter toute installation « sauvage » en dehors du périmètre d'organisation.

AC propose de se rapprocher du SIDEFAGE pour la gestion des déchets.

Jean-Pierre FENIX (JPF), agent de l'Office National de Forêts (ONF), espère que les infrastructures « sanitaires » seront conséquentes pour accueillir les 15 000 spectateurs, de manière à ne pas retrouver en forêt communale, des matières fécales humaines !

JLD rappelle également que l'événement a lieu pendant la période sensible pour la faune, et qu'il y aura donc obligation de tenir les chiens en laisse.

Christian PREVOST (CP) est effrayé par l'ampleur de l'événement et trouve étonnant que l'on accepte ce genre de manifestation au pied du Vuache.

FD espère enfin que tout sera mis en œuvre pour éviter les risques de pollution du site par les engins mécaniques, notamment lors du lavage des machines.

En conséquence pour limiter les incidences sur les zones Natura 2000, l'assemblée demande au Moto Club de Chaumont :

- De protéger les zones sensibles (marais à Choin et prairie humide du Dauzet),
- De canaliser le public et les véhicules,
- De fournir des gobelets réutilisables consignés,
- D'utiliser des affiches, banderoles, couverts et vaisselles jetables biodégradables et recyclables,
- De restreindre l'utilisation de barbecue à proximité des forêts de résineux,
- D'installer des sanitaires en nombre suffisant pour limiter la pollution de la forêt par excréments,
- De se rapprocher du SIDEFAGE pour la gestion des déchets et la fourniture de gobelets et vaisselle réutilisable,
- De sensibiliser le public à la protection de la nature et des milieux fragile et à la tenue des chiens en laisse car la manifestation aura lieu en période de reproduction de la faune,
- De tout mettre en œuvre pour éviter les risques de pollution du site par les engins mécaniques et hydrocarbures notamment lors du lavage des machines,
- De mettre en place un service d'ordre afin de faire respecter ces consignes.

Le syndicat établira le dossier d'incidences N2000 en collaboration avec le Moto Club de Chaumont.

## PRESENTATION DES SUIVIS FAUNE/FLORE REALISES PAR ASTERS AU COURS DE L'ETE 2016 SUR LES HABITATS NATURA 2000 GERES PAR LE SIPCV :

Jules SOUQUET-BASIEGE présente à l'assemblée le diaporama qu'il a préparé et qui aborde quatre sites :

- La prairie sèche du Clos Digny à Musièges,
- Le site des Teppes à Chaumont,
- Les clairières forestières sur éboulis et lapiaz du Mont de Musièges,
- Les clairières forestières sur éboulis du Vuache.

JPF rappelle que les coupes rases réalisées dans les années 80 sur le Mont du Musièges étaient beaucoup plus grandes que les clairières Natura 2000. Il estime que les grandes coupes sont plus favorables aux espèces visées, à savoir l'Engoulevent d'Europe et le Circaète Jean-Le-Blanc. L'assemblée propose d'agrandir les surfaces lors des prochaines interventions.

## BILAN DES 20 ANNEES DE SUIVI DES NICHOURS DU SIPCV PAR LA LPO 74 :

Présentation d'un diaporama par CP :

- 90 nichoirs en bois ont été posés par l'ONF de 1994 à 1999, le long des linéaires (chemins forestiers), tous les 50 m, accrochés à 4 m de hauteur, exposés plutôt à l'Est ou au Sud-Ouest. Tous les nichoirs ont été remplacés depuis 2010 par des nichoirs en béton de bois (plus résistant).
- 3 zones de pose :
  - o Le Dauzet à Chaumont : pinède sur argile, altitude 660 m. 30 nichoirs,
  - o Les Baraques à Savigny : sapinière de pente, altitude 860 m. 20 nichoirs et 10 gîtes à Chiroptères (chauves-souris),
  - o Le Golet du Pey à Dingy-en-Vuache et à Vulbens : hêtraie montagnarde riche en floraison printanière, altitude 860 m. 40 nichoirs.
- Près de 7000 jeunes à l'envol en 20 ans, dont une majorité de mésanges charbonnières (58 %), environ 1/5<sup>ème</sup> de mésange bleue (21 %) et 1/5<sup>ème</sup> de mésanges noires (18%), à peine 3% de sittelles torchepot et quelques grimpeaux des jardins et rouges-gorges.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **« Le Vuache et ses plantes » pour les écoles et les bibliothèques** : Stéphane PATRY (SP) propose au comité que le SIPCV offre aux écoles et aux bibliothèques du Pays du Vuache, un exemplaire du Catalogue floristique du Vuache. Il rappelle que le SIAV a offert l'ouvrage de Dominique ERNST (DE) « *Contes et légendes au Pays du Vuache* ». L'assemblée approuve.
- **Réception des travaux sur les pâturages du Vuache** : Le samedi 29 octobre 2016, le SIPCV a inauguré la nouvelle réserve d'eau sur les pâturages du Vuache. Étaient présents : JLD et son épouse, Philippe FOL (qui a réalisé les travaux) et son épouse, Éliane GUERRAZ (propriétaire de la parcelle sur laquelle la citerne a été installée), sa fille et son petit-fils, Didier GUERRAZ (propriétaire), le Maire de Chaumont et SP.
- **Panneaux d'information sur les jours d'ouverture de la chasse** : JLD rappelle que lors de la précédente séance du SIPCV, il avait informé le comité que certains panneaux avaient été installés sur le mobilier de balisage des itinéraires de randonnée. Un message avait par conséquent été envoyé aux 6 ACCA (le 19 septembre 2016) :  
« *Bonjour,  
Afin de renforcer la sécurité par rapport à la chasse et suite aux événements tragiques de l'an dernier, le Préfet de la Haute-Savoie a imposé qu'une signalétique concernant les jours de chasse soit mise en place sur l'ensemble du département. Cette signalétique de format A3 rappelle les jours de chasse et les règles élémentaires de sécurité.*

*Les élus du SIPCV, réunis le 09 septembre dernier à Chaumont, ont étudié la demande du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) du Vuache pour utiliser les supports de signalisation SIPCV (panneaux d'interdiction de circulation et de réglementation concernant la divagation des chiens) pour apposer cette signalétique.*

*Je vous informe qu'après débat, l'assemblée a décidé d'autoriser l'installation des panneaux d'information concernant les jours d'ouverture de la chasse sur les supports du SIPCV, et ceci de façon pérenne. Par contre il n'est pas autorisé d'installer ces panneaux sur le mobilier de balisage PDIPR, propriété du département (la charte de balisage interdit tout autre élément d'information).*

*Cordialement. »*

Certains panneaux n'ayant toujours pas été enlevés, JLD propose de faire un rappel aux ACCA. L'assemblée approuve.

- **Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)** : JLD explique que suite à l'avis favorable rendu par la CADA dans sa séance du 06 octobre 2016 sur la demande de Monsieur Vincent HUSSENOT pour l'association Savigny à Venir, il a décidé de mettre à la disposition de Monsieur Vincent HUSSENOT les comptes rendus des séances tenues par le SIPCV pour les années 1993 et 1994.

Cependant il informe Monsieur Vincent HUSSENOT qu'en raison du déménagement provisoire des bureaux de la mairie de Vulbens (travaux de rénovation en cours, démarrés en avril 2016), dans les locaux annexes de l'ancienne maternelle de la commune, les archives du SIPCV ne sont pas consultables pour le moment.

Celles-ci seront de nouveau accessibles à partir de Mai 2017, lors de la réintégration des bureaux dans les locaux rénovés de la Mairie de Vulbens.

Avant de conclure,

- JPF informe le SIPCV que sa mission intérimaire va s'achever et qu'un nouvel agent forestier pour le Vuache va prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il interroge les communes présentes pour connaître la disponibilité d'un éventuel logement ?
- Béatrice FOL, maire de Savigny, rappelle au SIPCV que la commune a le projet d'aménager un parking à l'entrée du hameau de Cessens. JLD propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain comité du SIV (Syndicat Intercommunal du Vuache).

**L'assemblée n'ayant plus de points à aborder, le Président lève la séance à 23h et la commune de Chevrier convie le comité à un repas.**

**Lexique des abréviations :**

AC : Agnès CUZIN  
CP : Christian PREVOST  
DE : Dominique ERNST  
FD : Fabrice DOMERGUE  
JLD : Jean-Louis DUCRUET  
JPF : Jean-Pierre FENIX  
SP : Stéphane PATRY

ACCA : Associations Communales de Chasse Agréées  
ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie  
CADA : Commission d'accès aux documents administratifs  
GIC : Groupement d'Intérêt Cynégétique  
LPO74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie  
ONF : Office National des Forêts  
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée  
SIAM : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache  
SIDEFAGE : Syndicat mixte de gestion des déchets  
SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache  
SIV : Syndicat Intercommunal du Vuache